



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 17 juin 2014 : le travail de réflexion stratégique sur les filières fruits et légumes frais, transformés et pomme de terre entre dans une phase opérationnelle

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 17 juin 2014, sous la présidence de Patrick Trillon.

Suite des travaux sur les stratégies des filières : vers une « feuille de route » du Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer d'ici à la fin 2014 et des plans opérationnels 2015/2017

Le président Trillon a présenté aux membres du Conseil un bilan de l'ensemble du travail réalisé sur les stratégies filières, afin de lancer la réflexion sur les suites à donner aux plans stratégiques des filières fruits et légumes frais, transformés et pomme de terre à l'horizon 2025.

Les membres du Conseil spécialisé sont invités par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt à approfondir leurs travaux en les inscrivant à l'échéance 2025, à les décliner en plans opérationnels 2015/2017 et à enrichir leur réflexion, notamment sur des sujets communs aux différentes filières (triple performance économique, environnementale et sociale, export et équilibre de la balance commerciale, connaissance des marchés).

Il s'agit aujourd'hui de rendre opérationnel le travail effectué par les trois filières fruits et légumes frais, transformés et pomme de terre sur cet exercice de projection, en élaborant d'ici à la fin 2014, une « feuille de route » du Conseil spécialisé pour les mois et les années à venir.

Dans ce cadre, les membres du Conseil ont décidé la création d'un groupe de travail « Stratégies filières », qui sera chargé d'identifier les actions prioritaires et de définir un plan de travail opérationnel sur la période 2015/2017. Ce groupe tiendra sa première réunion le 10 juillet prochain.

Les membres du Conseil ont également souhaité la mise en place d'un groupe de travail sur les approches nationales et régionales avec l'Association des Régions de France (ARF) et les représentants des filières et FranceAgriMer, afin de valoriser et d'articuler le travail national sur les stratégies de filières à des échelles géographiques plus restreintes, au niveau de bassins et/ou de régions.

Pour en savoir plus : [http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Strategies-de-filieres-pour-une-agriculture-competitive-au-service-des-hommes/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Strategies-de-filieres-pour-une-agriculture-competitive-au-service-des-hommes/(filiere)/2)

Rénovation du verger : le nouveau dispositif adopté

Les résultats de la consultation écrite sur la rénovation du verger, lancée par FranceAgriMer auprès des membres du Conseil, ont été présentés en séance : sur 23 votants, 19 se sont exprimés dont 18 votes favorables et 1 abstention.

Cette consultation visait à soumettre aux professionnels des propositions de modifications, concernant les modalités du programme de financement de certaines dépenses de plantation dans les vergers arboricoles, mis en œuvre par FranceAgriMer, en articulation avec les collectivités territoriales (date de l'appel à candidatures, utilisation de forfaits dans le calcul des aides, ...).

Pour en savoir plus sur le dispositif de rénovation du verger : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/Aides/Aides-a-la-renovation-des-vergers2/2014>

Soutien aux investissements dans les exploitations tabacoles : améliorer la compétitivité de la production française de tabac

Le Conseil a donné un avis favorable sur une décision du directeur général de FranceAgriMer relative à la mise en œuvre d'un régime d'aide aux investissements dans les exploitations tabacoles pour l'année 2014. Cette mesure a pour objectif d'améliorer la compétitivité de la production française de tabac, au travers d'une aide aux investissements incitant à une production de qualité, à la mécanisation de la récolte et au conditionnement du tabac Virginie et Burley ou au développement de la production biologique de tabac et d'énergies alternatives pour la dessiccation.

Programme apicole triennal : le soutien au repeuplement du cheptel apicole

Les membres du Conseil ont accueilli favorablement un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer modifiant la décision AIDES/SAN/D 2013-55 du 13 septembre 2013 relative à la mise en œuvre du programme apicole triennal français 2014/2016 (prolongation du délai de dépôt des dossiers

relatifs au dispositif de soutien au repeuplement du cheptel apicole, visant à permettre aux apiculteurs touchés par les mortalités exceptionnelles de colonies d'abeilles pendant l'hiver 2013/2014 dans les départements de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées et du Tarn de reconstituer leurs cheptels).

Matinée « études économiques » fruits et légumes : le comportement des acheteurs à la loupe

À l'occasion de la réunion du Conseil spécialisé « fruits et légumes », FranceAgriMer a organisé une matinée « études économiques » durant laquelle les résultats de l'étude « Baromètre 2013 des lieux d'achat et modes de vente pour les fruits et légumes frais », réalisée par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et cofinancée par FranceAgriMer, ont été présentés.

En 2013, les priorités d'achat du consommateur traduisent des exigences de praticité, d'accessibilité et de rapidité et ses attentes concernent, entre autres, la mise en avant des produits français et/ou locaux dans les rayons.

Pour en savoir plus, les derniers documents sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer : http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_11677/node_31578/node_34803/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-du-17-juin-2014/%28filier%29/2

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
